



SOUTIEN AUX MOBILISATIONS

La cible à combattre doit être le virus pas les salariés !

POUR LE RETRAIT DE LA LOI DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Depuis le 17 juillet, samedi après samedi, la mobilisation ne cesse de croître contre la loi de gestion de crise sanitaire et son outil de remise en cause du statut, du Code du Travail, des libertés individuelles et de l'accès aux soins : le pass sanitaire, pass licenciement.

Qui peut accepter les nouvelles attaques contre les droits des salariés et des fonctionnaires qui seront suspendus sans salaire et sans droit voire licenciés que des CDD ne soient pas renouvelés dès lors qu'ils ne seront pas en mesure de présenter un pass sanitaire valable ?

Qui peut accepter un motif supplémentaire de licenciement pour les salariés ? Le gouvernement ne s'en cache pas Elisabeth Borne, ministre du Travail l'a confirmé la semaine dernière.

Au XXIème siècle, qui peut accepter que l'hôpital public trie les patients, refusant l'accès aux soins à certains comme le prévoit l'article 1 de la loi ? Nous rappelons que toute la population n'a pas accès à la vaccination, et notamment les plus précaires. Le gouvernement Macron remet en cause des missions de l'hôpital public que nous ne pouvons accepter !

Pour nos organisations syndicales CGT, Force Ouvrière et UNEF, attachés aux droits des salariés et des fonctionnaires, aux libertés démocratiques, ça suffit ! Nous ne pouvons accepter cette loi relative à la gestion de la crise sanitaire dont nous exigeons le retrait.

Sans nous opposer à la nécessité de la vaccination, nous sommes contre son obligation ainsi qu'à toutes mesures antisociales.

Ces mesures n'ont rien de sanitaire ! Elles ne visent qu'un objectif pour le gouvernement : réduire les droits des salariés et des agents de la fonction publique. Il s'agit d'accélérer la réforme des retraites, la mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage et le démantèlement de la protection sociale !

Si la santé de la population était la vraie priorité de ce gouvernement, il stopperait toutes les fermetures de lits (1800 depuis mars 2020), il mettrait un véritable plan de recrutement de personnels en place. En quoi la suspension des droits des agents et des salariés va améliorer la santé de la population ?

C'est pourquoi les unions départementales CGT, Force Ouvrière et l'UNEF apportent leur soutien à leurs militants, leurs adhérents qui participent aux manifestations chaque samedi y compris avec les couleurs de leurs organisations syndicales. Elles appellent leurs syndicats à réunir les salariés pour discuter de ces revendications et à prendre toutes les initiatives pour les faire aboutir.

- **Retrait de la loi sur la gestion de la crise sanitaire**
- **Non au pass sanitaire**
- **Aucune sanction, aucun licenciement pour les salariés et les agents**
- **Non à la réforme des retraites**
- **Non à la mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage**